

La Belgique va dépêcher un émissaire auprès du président burundais

PANA, 11 juin 2018 Belgique : L'Envoyé spécial de la Belgique dans la région des Grands Lacs se rendra en mission au Burundi. Bruxelles, Belgique - Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a annoncé que l'Envoyé spécial de la Belgique pour la région des Grands Lacs, se rendra prochainement à Bujumbura pour s'entretenir avec le président, Pierre Nkurunziza, qui a annoncé récemment qu'il ne serait pas candidat pour un 4^{ème} mandat à la présidence de la République du Burundi, en 2020, lit-on dans un communiqué transmis, lundi à la presse.

Après le référendum organisé récemment au Burundi visant à permettre au président Nkurunziza de postuler à par 2020 pour deux mandats successifs de 7 ans, on avait cru qu'il resterait à la tête de son pays jusqu'en 2034. Selon les Accords d'Arusha conclus par les partis politiques burundais, le président élu ne doit pas exercer plus de deux mandats successifs de 5 ans. En violation des Accords d'Arusha, le président Nkurunziza avait postulé pour un troisième mandat en avril 2015, ce qui a entraîné des troubles politiques graves dans le pays, ayant causé la mort d'au moins 400 personnes et entraîné la fuite hors du pays (Tanzanie, RDC, Rwanda) de plus de 200.000 Burundais. Dans son communiqué, le chef de la diplomatie belge salue la décision du président Nkurunziza de mettre fin à son mandat en 2020, permettant ainsi à l'alternance démocratique, conformément aux Accords d'Arusha et de la Charte africaine Démocratie, des Élections et de la Gouvernance. Le communiqué exprime l'espoir que la décision du président Nkurunziza permettra l'ouverture de l'espace public et démocratique, indispensable en vue des Élections de 2020 au Burundi. La décision du président Nkurunziza pourrait permettre la reprise de la coopération entre le Burundi et la Belgique, laquelle se trouve limitée par l'octroi de crédits pour le financement de l'AMISON, Mission militaire de l'Union Somalie à laquelle participe un important contingent de soldats burundais. Avant la suspension de la coopération entre Bruxelles et Bujumbura, la Belgique finançait de nombreux programmes et projets dont notamment la formation des policiers pour assurer la sécurité dans les agglomérations. Par ailleurs, les négociations entre le Burundi et l'Union européenne, dans le cadre de l'Article 98 de l'Accord de Cotonou, s'étaient terminées en queue de poisson.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});